

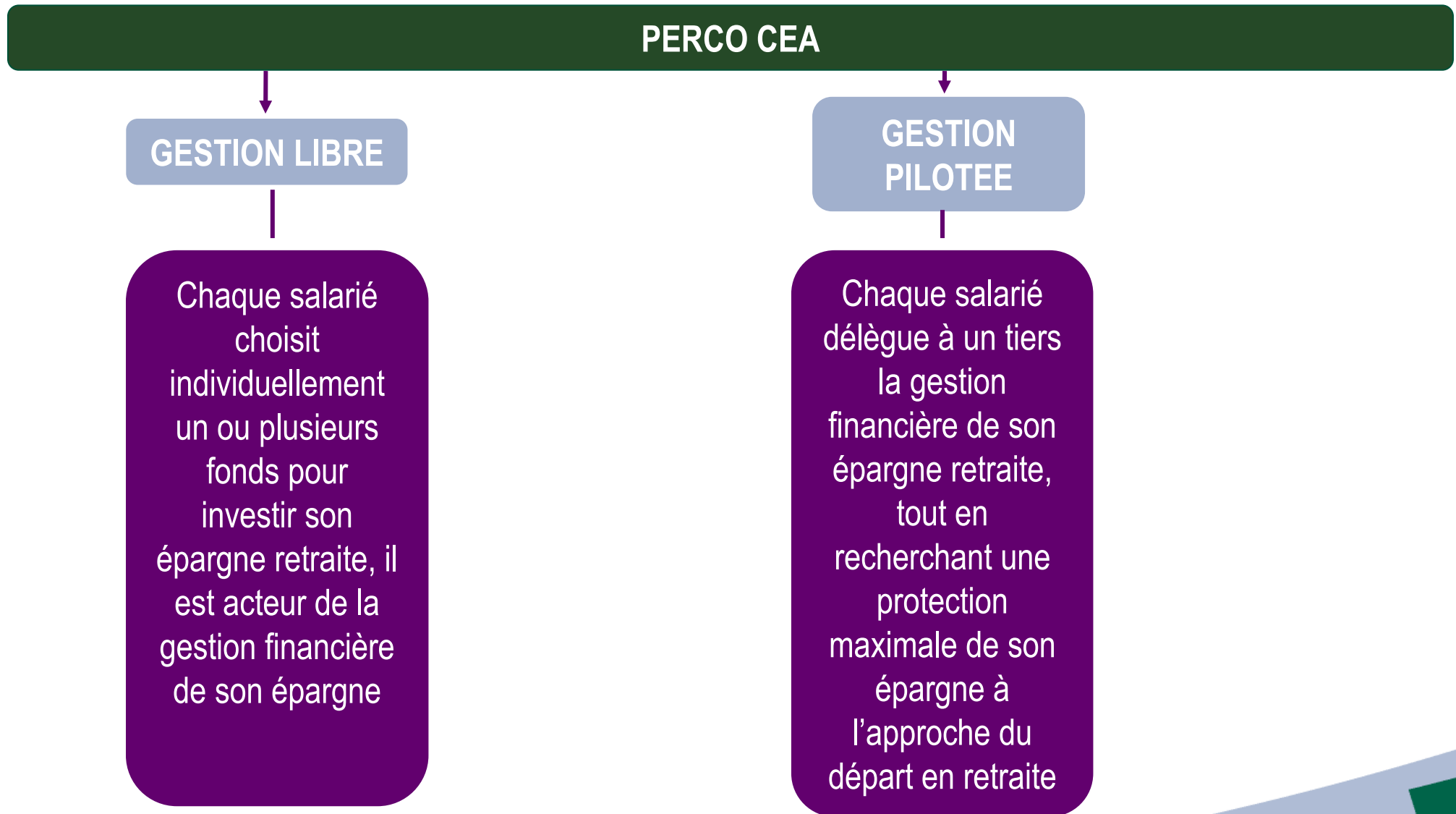


LE PERCO

Présentation de la gestion financière



Les modes de gestion financière du PERCO CEA





La gestion libre

Fonds Monétaire

Groupe CEA Sécurité

Fonds Obligataire

Multipar Oblig Euro

Fonds Actions

**Multimanagers Actions
Tricolore Rendement EDRAM**

Fonds Solidaire

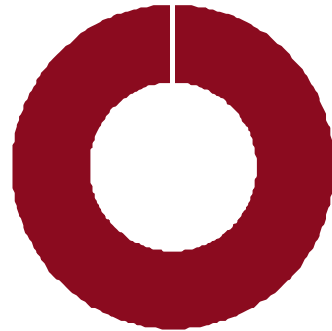
Péri-éthique solidaire

Expansor Compartiment 6



ALLOCATION D'ACTIFS à fin Mai 2009

Monétaire



PERFORMANCES DU FCPE à fin Mai 2009 (en %)

	2009	2008	3 ans	5 ans
FCPE	+0.91	+4.63	+12.16	+17.04
Indice de référence	+0.49	+4.00	+11.34	+16.10

Performances à 3 et 5 ans cumulées à fin décembre 2008

COMMENTAIRES

Ce FCPE destiné aux salariés soucieux d'obtenir à court terme une grande sécurité du capital et une performance en ligne avec celle du marché monétaire

La gestion du FCPE est réalisée en lignes directes. Le fonds est investi en produits de taux variables, et produits de taux fixe de faible durée de vie.

Monétaire Euro (AMF)

Créé le 01/07/1993

Actif : 52 M€



FCPE dédié géré en lignes directes

Indice: EONIA

Gérant: Eric Doisteau

Frais de gestion directs: 0,10%

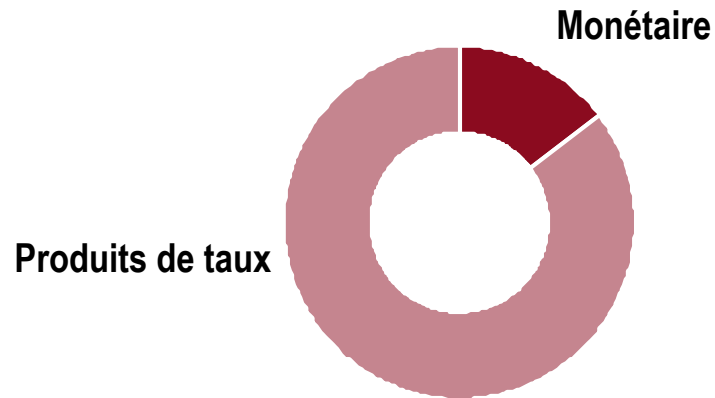
Frais de gestion indirects: 0,25%



Multipar Oblig Euro



ALLOCATION D'ACTIFS à fin Mai 2009



PERFORMANCES DU FCPE à fin Mai 2009 (en %)

	2009	2008	3 ans	5 ans
FCPE	1,52	+5.79	+7.00	+16.20
Indice de référence	2,79	+5.59	+8.44	+19.06

Performances à 3 et 5 ans cumulées à fin décembre 2008

COMMENTAIRES

Ce FCPE est investi en obligations libellées en euro, émises par des débiteurs dont les titres sont de bonne qualité (plus de 50% du portefeuille a la meilleure notation possible, AAA).

A fin Mai 2009, le portefeuille du FCPE se décompose en monétaire (15%) et produits de taux (85%).

Obligations de la zone euro (AMF)

Créé le 10/12/1993

Actif : 169 M€



FCPE géré en lignes directes

Indice: 50% Lehman Euro 3/5 + 50% Lehman Euro 5/7

Gérante: Corynne ROUX-BUISSON

Frais de gestion directs: 0.70%

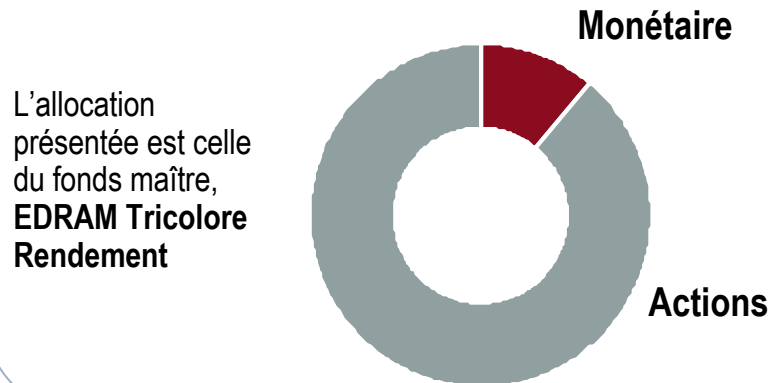
Frais de gestion indirects: néant



Multimanagers Actions Tricolore Rendement EDRAM



ALLOCATION D'ACTIFS à fin Mai 2009



PERFORMANCES DU FCPE à fin Mai 2009 (en %)

	2009	2008	3 ans	5 ans
FCPE	4,46	28.33*	-12.69*	+27.26*
Indice de référence	2.73	-43.08	-32.01	-7.94

* Les performances présentées sont celles du fonds maître Performances à 3 et 5 ans cumulées à fin décembre 2008

COMMENTAIRES

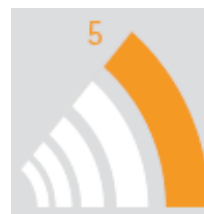
Le FCPE adopte un style de gestion Value. Il a pour objectif d'offrir un rendement supérieur au rendement moyen des sociétés du SBF 120. La stratégie d'investissement est basée sur une gestion active de type « stock-picking ».

Les principales lignes du portefeuille à fin Janvier 2009 sont TOTAL (10%), VIVENDI UNIVERSAL (7%) et SANOFI-AVENTIS (7%).

Actions France (AMF)

Créé le 06/03/2008

Actif : NS



FCPE nourricier de EDRAM Tricolore Rendement

Indice: SBF 120 Net

Gérante: Virginie Badoz-Ober

Frais de gestion directs: 1.00%

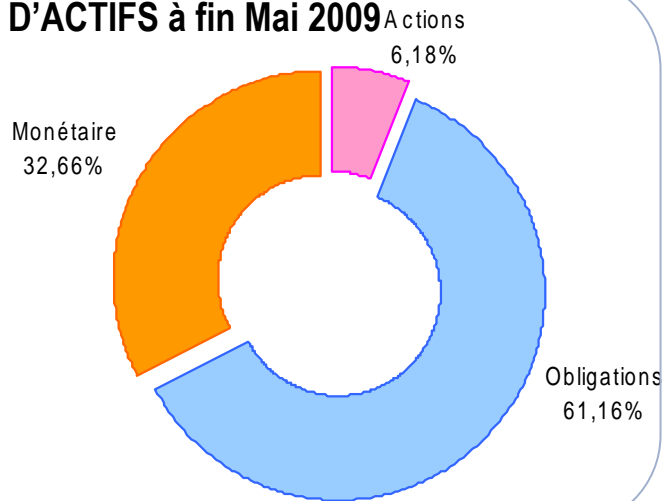
Frais de gestion indirects: 1.00%



Expansor Compartiment 6 – Fonds solidaire



ALLOCATION D'ACTIFS à fin Mai 2009



PERFORMANCES DU FCPE à fin Mai 2009 (en %)

	2009	2008	3 ans	5 ans
FCPE	0,82%	5,22%	7,71%	13,43%
Indice de référence	0,61%	6,82%	9,85%	17,18%

Performances à 3 et 5 ans cumulées à fin décembre 2008

COMMENTAIRES

Le FCPE EXPANSOR Compartiment VI a pour objectif de surperformer l'indice composite Euro MTS 5-7 ans et l'EONIA, sur un horizon de moyen terme.

Le compartiment est, directement ou par le biais d'OPCVM, investi sur un ou plusieurs marchés de taux de pays de la zone euro, à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0,5 et 4.

Obligations de la zone euro (AMF)

Créé le 11/10/2002

Actif : 415 964 €

FCPE géré au travers d'OPCVM

Indice: 35% EONIA + 65% Euro MTS 5-7 ans

Echelle de risque 2 sur 8

Gérant: Christian TELIER

Frais de gestion directs: 0,493%

Frais de gestion indirects: 1,015%

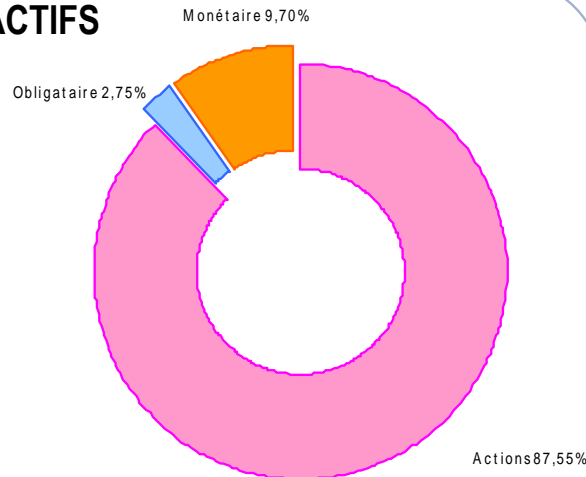


Péri-éthique solidaire – Fonds solidaire



ALLOCATION D'ACTIFS

à fin Mai 2009



PERFORMANCES DU FCPE à fin Mai 2009 (en %)

	2009	2008	3 ans	5 ans
FCPE	4,23%	-31,92%	-18,77%	2,5%
Indice de référence	0,55%	-38,22%	-25,26%	- 2,61%

Performances à 3 et 5 ans cumulées à fin décembre 2008

COMMENTAIRES

Ce fonds a vocation à être investi en moyenne à 85% en actions de la zone euro. PERI ETHIQUE SOLIDAIRE est un FCPE solidaire, cela veut dire que 5 à 10% de son actif est investi dans des organismes agréés « solidaires ».

Le reste des actifs du fonds suit une gestion socialement responsable qui intègre, dans son analyse des sociétés européennes, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Obligations de la zone euro (AMF)

Créé le 06/07/2001

Actif : 8 372 529 €

FCPE géré en lignes directes

Indice: 15% EONIA + 10% MSCI World ex EMU + 75% DJ Eurostoxx 320

Echelle de risque 8 sur 8

Gérant: Françoise VALLEAUX

Frais de gestion directs: 0,493%

Frais de gestion indirects: 0,033%



La gestion financière du PERCO

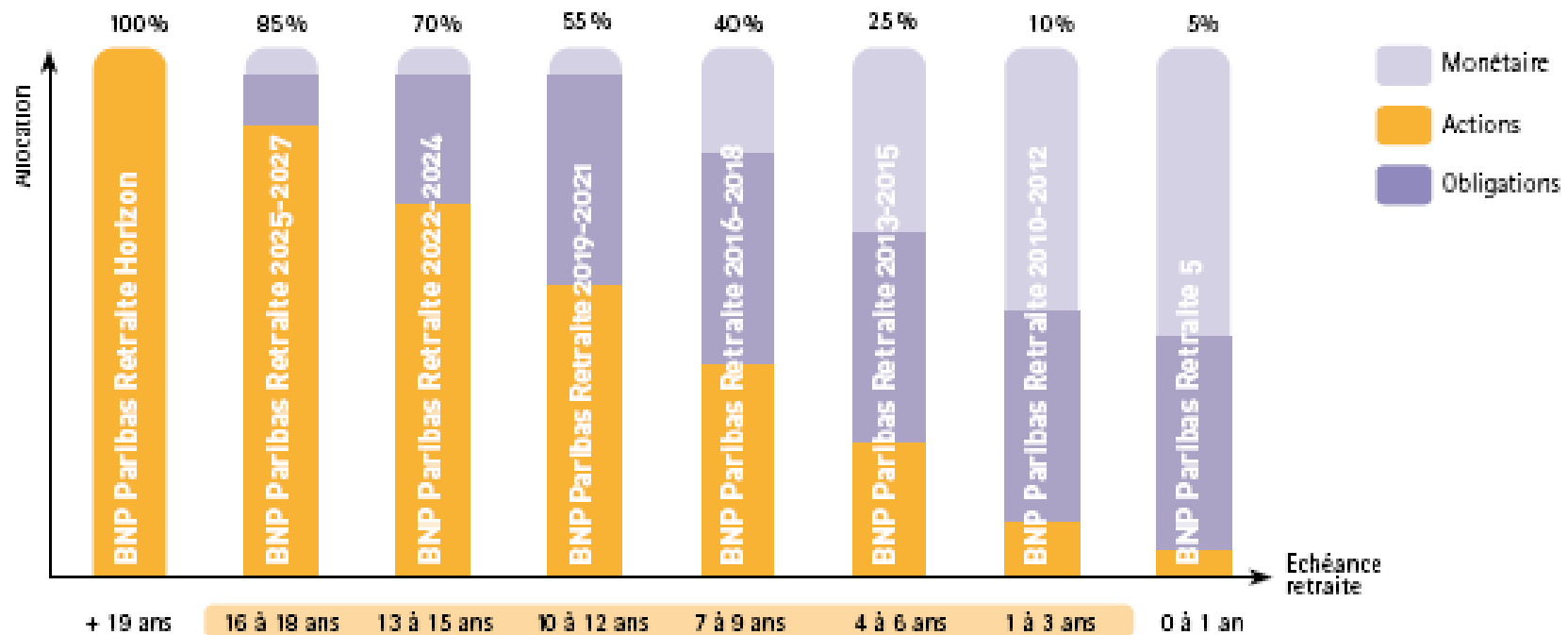


La gestion pilotée

Gestion par « Horizon »

Vos avoirs sont investis dans un seul fonds en fonction de votre échéance prévisionnelle de départ à la retraite

Allocation d'actifs de la SICAV BNP Paribas Retraite en 2009

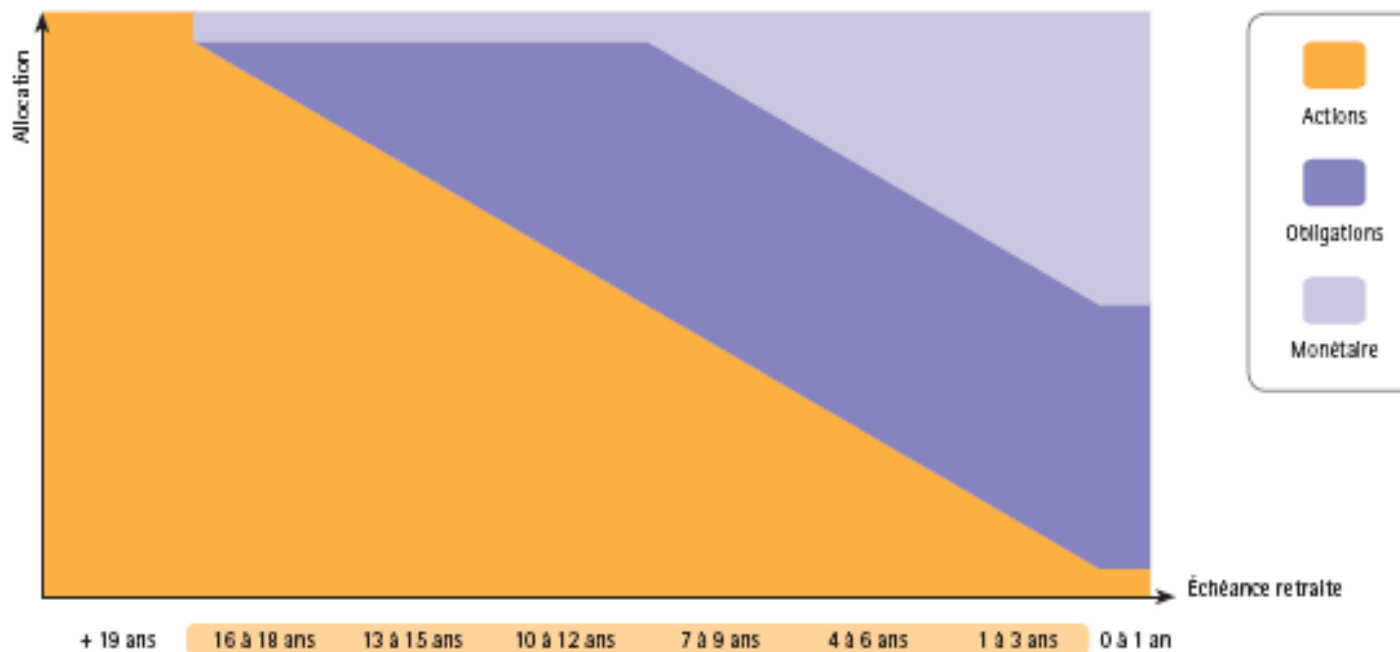





Les principes de la gestion pilotée à horizon du PERCO



- Vos versements sont investis dans un support unique correspondant à la date théorique de votre départ à la retraite, vous épargnez ainsi toujours sur le même support
 - Les investissements en actions sont privilégiés lorsque l'horizon de placement est éloigné afin de bénéficier de leur perspectives de rendement à long terme
 - Chaque année, la répartition de l'épargne évolue. Ainsi, progressivement, la part actions est réduite au profit de placements (obligations et produits monétaires) permettant de sécuriser l'épargne
- C'est le gérant financier qui applique et fait évoluer dans le temps la répartition optimale des avoirs entre les poches actions, obligations et monétaires (application de la grille d'allocation)



 % Actions

 % Obligations et Produits Monétaires



Performances de la SICAV BNP Paribas Retraite



Performances de la SICAV BNP Paribas Retraite au 28/05/2009 (nettes de frais)

SICAV BNP Paribas retraite	Allocation d'actifs	Performances en % SICAV // Indice			
		2009	2008	3 ans (en cumulé)	5 ans (en cumulé)
BNP Paribas Retraite 5	5% actions 40% obligations 55% monétaire	0,34%	3,24%	8,17%	16,91%
		0,67%	3,84%	9,80%	19,52%
BNP Paribas Retraite 2010-2012	10% actions 40% obligations 50% monétaire	0,87%	-2,60%	4,02%	18,57%
		0,68%	-0,85%	7,21%	22,23%
BNP Paribas Retraite 2013-2015	25% actions 40% obligations 35% monétaire	1,36%	-9,87%	-1,88%	15,50%
		0,88%	-8,16%	1,07%	18,39%
BNP Paribas Retraite 2016-2018	40% actions 40% obligations 20% monétaire	1,51%	-16,81%	-7,58%	12,14%
		0,91%	-14,92%	-4,67%	13,96%
BNP Paribas Retraite 2019-2021	55% actions 40% obligations 5% monétaire	1,85%	-22,94%	-12,43%	8,57%
		0,87%	-21,38%	-9,82%	9,43%
BNP Paribas Retraite 2022-2024	70% actions 25% obligations 5% monétaire	2,21%	-29,69%	-17,93%	3,43%
		0,83%	-27,93%	-15,09%	4,22%
BNP Paribas Retraite 2025-2027	85% actions 10% obligations 5% monétaire	2,65%	-35,99%	ns	ns
		0,65%	-33,93%	ns	ns
BNP Paribas Retraite Horizon	100% actions	2,71%	-8,83%	-27,60%	-7,07%
		0,38%	-7,75%	-24,70%	-5,98%

Tenue de compte et modes de sortie du PERCO



Le fonctionnement du PERCO CEA



- **L'alimentation du PERCO**
 - Par l'intéressement.
 - Par des versements volontaires (chèque, par Internet avec prélèvement sur compte bancaire).
 - Par l'abondement
 - Par des transferts d'épargne bloquée ou disponible à partir du PEE
 - Par des sommes en provenance du CET
- **Panachage des gestions financières**
 - Le salarié peut choisir, à chaque opération, d'affecter son versement en gestion pilotée et / ou en gestion libre.
- **Personnalisation de l'âge de départ en retraite ou attribution de l'âge de retraite par défaut prévu par l'accord**
- **Possibilités d'arbitrage**
 - Le salarié peut arbitrer entre les fonds de la gestion libre et aussi entre la gestion libre et la gestion pilotée.



Le fonctionnement du PERCO CEA (suite)



- **L'abondement**
 - L'abondement est calculé en fonction de la règle de calcul définie dans le cadre du PERCO. Il est investi, après vérification du plafond d'abondement commun au PEE et au PERCO, dans le courant du mois suivant le mois de versement.

- **Les cas de déblocage anticipés**
 - Acquisition ou remise en état suite catastrophe naturelle reconnue par arrêté ministériel de la résidence principale
 - Surendettement du titulaire
 - Fin de droits à assurance chômage du titulaire
 - Invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie du titulaire, de ses enfants, son conjoint ou la personne qui lui est liée par un PACS
 - Décès du titulaire, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un PACS

- **Les modes de sortie**
 - En capital
 - En rente
 - En rente et en capital